



AVENIR & HISTOIRES DE CHEZ NOUS



H A M ~ 1989

Bulletin municipal

1989

HAM-SOUS-VARSBERG

Superficie : 653 ha
Altitude : 220 m
Population : 2 762 habitants (dernier recensement)
Foyers : 921

Réalisation : Mairie de Ham-sous-Varsberg - 57880
Tirage : 1 000 exemplaires

La réalisation de ce bulletin a été possible grâce au financement des annonceurs présents dans cette édition et à un donateur.

En cette fin d'année, l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente ses meilleurs voeux pour 1990.

SOMMAIRE

Le mot du maire		Commémoration de l'exode	14
Les principales réalisations et projets	3	Aspects de la vie scolaire	16 - 17
Le conseil municipal	4	Le clocher et son horloge	18 - 19
Les commissions municipales	5	Le mot du curé	20
Le budget communal	7	Etat civil	21
Les grandes décisions du conseil municipal		Guide des démarches administratives	22
en 1989	9 à 11	Guide des services et des associations	23
Le câble	13		

Le mot du maire

Quelles que soient les envies et les ambitions des uns et des autres, nous oeuvrons tous pour que notre "presque" ville soit agréable.

Faire fi des inimitiés n'est pas simple, ni pour les uns, ni pour les autres, mais nous y arriverons ensemble. Coup de chapeau pour le football, coup de chapeau au tennis, coup de chapeau à tous nos jeunes qui alimentent de leur envie de vivre ensemble la vie de notre commune.

A nous tous de ne pas les décevoir, de leur laisser cette envie de faire quelque chose.

Bien sûr pour leur plaisir, mais peut-être pour le

nôtre aussi.

Sympa le judo, ils savent à quoi s'en tenir. Formidable d'avoir pu réaliser l'union entre le village et la cité.

L'assiduité de toutes les associations locales sans exception contribue au bien-être de la population. Et puis pour terminer, n'oubliez jamais que nous tous venons de quelque part ou d'ailleurs et que nos origines quelles qu'elles soient nous obligent à nous accepter, à nous comprendre, peut-être à nous aimer.

MERCI

Réalisations 1989

- Mise en conformité de l'éclairage de l'école des Genêts.
- Remise en peinture des cages d'escaliers et des salles de classe de l'école des Genêts.
- Aménagements internes à l'école Maternelle des Genêts.
- Installation d'un préau à l'école mixte 2.
- Aménagement d'une salle d'activités à l'école mixte 2.
- Réfection de la cour de l'école maternelle centre.
- Rénovation du réseau d'assainissement et des

rues des Jardins et de la Forêt.

- Construction des trottoirs et mise en place d'un nouvel enrobé rue de Porcelette.
- Aménagement d'une aire de jeux à l'entrée de la forêt communale.
- Informatisation partielle de la mairie.
- Achat d'un nouveau véhicule pour les Services communaux.
- Achat d'une nouvelle débroussailleuse.
- Révision générale de l'éclairage public.

Prévisions à court terme

- Rénovation de l'Eglise paroissiale.
- Construction d'une salle de judo.
- Aménagement de la rue de Creutzwald et de la rue de Ham.
- Installation d'un réseau câblé de télédistribution.
- Rénovation de la signalisation routière.

- Acquisition de terrains rue de Lorraine.
- Construction de locaux au centre de formation.
- Travaux d'entretien et d'amélioration à la station d'épuration.
- Aménagement d'un parcours de santé dans la forêt communale.

Le Conseil Municipal



De gauche à droite et de bas en haut :

1^{er} rang : MM. François URBAYS (adjoint), Raymond SIKORSKI (adjoint), Erwin SKWERES (adjoint), Joseph ALBRECHT (maire), Guido BOUTTER (adjoint), Antoine DOHR (adjoint), Christian DONADEL (adjoint).

2^{ème} rang : MM. Jean KIEFFER, Armand GAMBS, Jean-Luc MULLER, Jean-Paul KIEFFER, Robert WEINLAND, Mme Suzie MAYER

3^{ème} rang : MM. Christian LEROUX, Joseph RONDINI, Denis BAYART, Mme Chantal WEBER, MM. Michel NIMESKERN, Rodolphe SCHREINER

4^{ème} rang : MM. Alphonse DINCHER, François MULLER, Jean-Michel JAGER

Absent sur la photo : M. Jean-Marc HARTER

Boulangerie - Pâtisserie artisanale

LOSSON

Père & Fils

S.A.R.L.

13, rue de Ham
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.05.33

TR CREDIT IMMEDIAT POUR FRONTALIERS

Jusqu'à 120 000 F pour achat meubles, voitures...

TAUX EXCEPTIONNEL

Crédit Immobilier Assurance toutes branches

à HAM-sous-VARSBERG Tél. 87.93.68.91

Les commissions municipales

Les élections municipales des 12 et 19 mars 1989 ont désigné une équipe renouvelée. La répartition des tâches ainsi que la constitution de 9 commissions ont eu lieu le 28 mars 1989.

FINANCES

Président : J. ALBRECHT

Membres : J. KIEFFER - J.M. HARTEK - D. BAYART - J.M. JAGER - M. NIMESKERN - C. LEROUX - F. MULLER - G. BOUTTER - A. GAMBS

EDUCATION - FORMATION

Président : C. DONADEL

Membres : A. GAMBS - J.L. MULLER - G. BOUTTER - C. WEBER - S. MAYER

URBANISME - CONSTRUCTION - VOIRIE

ENTRETIEN - FORET - CIMETIERE

Président : A. DOHR

Membres : E. SKWERES - C. DONADEL - G. BOUTTER - A. DINCHER - R. SIKORSKI - R. WEINLAND - J.M. JAGER - J.L. MULLER - R. SCHREINER

ACTIVITES SPORTIVES

Président : R. SIKORSKI

Membres : A. DOHR - C. DONADEL - J.L. MULLER - M. NIMESKERN - R. WEINLAND - F. MULLER

ACTIVITES CULTURELLES, SOCIALES ET LOISIRS

Président : F. URBAYS

Membres : J. RONDINI - J.P. KIEFFER - C. WEBER - S. MAYER - J.M. JAGER - J.M. HARTEK - R. WEINLAND

ENVIRONNEMENT - SECURITE - PATRIMOINE

Président : J. RONDINI

Membres : F. URBAYS - M. NIMESKERN - G. BOUTTER - J.M. HARTEK - E. SKWERES - C. DONADEL

AVENIR - ZONES D'ACTIVITES

Président : G. BOUTTER

Membres : C. DONADEL - R. SIKORSKI - F. MULLER - C. LEROUX - D. BAYART - F. URBAYS - A. DINCHER - R. SCHREINER

AIDE SOCIALE

Président : G. BOUTTER

Membres : F. URBAYS - C. WEBER - R. SIKORSKI - A. BOUR - J.M. MULLER - A. DORKEL - T. SCHNEIDER - G. ALBRECHT

FOYER MUNICIPAL

F. URBAYS - T. SCHNEIDER - A. DORKEL

EXTRA MUNICIPALES

SYNDICAT DES EAUX : R. SCHREINER - J. RONDINI

SYNDICAT FLUVIAL : E. SKWERES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE : SIVOS

J. ALBRECHT - G. BOUTTER

SYNDICAT DE LA VOIRIE : E. SKWERES - A. DOHR

SYNDICAT DES COMMUNES : G. BOUTTER - C. DONADEL

Ces commissions, présidées par le Maire, par un adjoint ou par un conseiller délégué, sont chargées de l'étude d'un problème particulier. Elles n'ont qu'un pouvoir consultatif et préparatoire. Il revient au conseil municipal, qui règle lors de ses délibérations les affaires de la commune, de prendre les décisions les plus opportunes.

TABAC
JOURNAUX - LOTO - BAZAR

G. PESNEC

6, rue de Ham - Tél. 87.93.08.69
57880 HAM-sous-VARSBERG

QUINCAILLERIE
GULDNER

3, rue de Carling
57150 CREUTZWALD



Fer - Sanitaire - Arts-ménagers
Outillage à main et électrique - Cadeaux
Echelle "centaure" - Câbles et accessoires électriques

JAMES-COIFFURE

Masculin - Féminin

Sur Rendez-vous

107, rue de Ham
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.40.74

Elio FABINI

Location

Achat et vente de matériel pour le bâtiment

Echafaudages - Etais métalliques

Madriers - Tréteaux

Echelles

Etc...

Je participe

à vos frais de route

afin que vous puissiez

venir vous approvisionner

3, rue de Brest - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.06.05

Boucherie - Charcuterie
Viande de 1^{er} Choix - Charcuterie fine

BECKER Jean-Claude

4, rue Principale
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.15.62

TAXI KIN

57150 CREUTZWALD
Tél. 87.93.00.41

57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.82.63.10

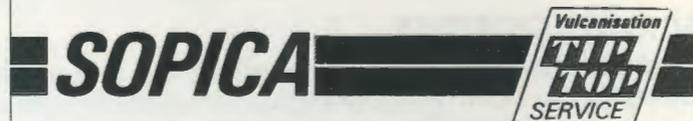
Transport de malades
en position assise
Dyalise - Rayons - Cure

Cordonnerie

TOP-SERVICE

Talons - Semelles Express
Clés plates et gorges
Réparation accessoires cuir

45, rue de Ham (en face laiterie Est Lait)
57880 HAM-SOUS-VARSBERG



Société des Produits Industriels et des Caoutchoucs

60, rue de Creutzwald
57880 HAM sous VARSBERG - Tél. 87.93.10.96

Entreprise

Arsène BOUR

- NETTOYAGE DE FAÇADES -
- PEINTURE -

57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.59.42

RENAULT



Garage WELSCH Frères S.à.r.l.

Tôlerie - Mécanique - Peinture

57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.02.13

R.C. 84 B 358
SIRET 331195172 00019
Code APE : 6506

Le budget communal

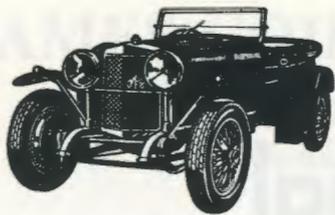
EXERCICE 1989

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES			DEPENSES		
		%			%
Dotations reçues de l'Etat	1 842 599,00	38,83	Frais de personnel (Rémunérations et charges sociales)	1 550 000,00	32,66
Contributions directes (produits des contributions directes et péréquation de la taxe professionnelle)	1 504 477,00	31,70	Prélèvements pour dépenses d'investissement (différence entre dépenses et recettes, économie)	921 402,00	19,42
Produits antérieurs (excédent de fonctionnement reporté de l'année antérieure)	454 314,00	9,57	Travaux et services extérieurs (électricité, assainissement, entretien du patrimoine et ordures ménagères)	778 000,00	16,40
Redevances des mines	379 402,00	8,00	Frais financiers (intérêts de la dette à payer)	399 895,00	8,43
Produit de l'exploitation (taxes d'enlèvement des ordures ménagères)	250 000,00	5,27	Participations et contingents (aide sociale, service incendie, fonctionnement du collège et des écoles)	398 162,00	8,39
Produits financiers (intérêts des prêts et créances)	147 500,00	3,11	Fournitures (combustibles, fournitures scolaires, carburants, etc...)	346 100,00	7,29
Produits domaniaux (location des immeubles, droits de chasse, concessions dans le cimetière)	73 430,00	1,55	Frais de gestion générale	280 000,00	5,90
Impôts indirects (taxe additionnelle aux droits de mutation) licence des débits de boisson)	60 577,00	1,28	Allocations et subventions	51 500,00	1,09
Recouvrement et subventions	33 000,00	0,69	Impôts et taxes (impôts fonciers, divers)	20 200,00	0,42
TOTAL RECETTES	4 745 259,00	100,00	TOTAL DEPENSES	4 745 259,00	100,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES			DEPENSES		
		%			%
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	921 402,00	67,54	Travaux de voies et réseaux (rues de Porcellette, de la forêt et divers)	338 697,00	24,83
Participations diverses à des travaux d'équipement	155 000,00	11,36	Remboursement du capital des emprunts	285 616,00	20,94
Produits des emprunts	116 000,00	8,50	Travaux de gros entretien	283 092,00	20,75
Recouvrement des créances à long ou moyen terme des services extérieurs	84 556,00	6,20	Travaux bâtiments communaux (réserves libres d'affectation)	231 752,00	16,99
Subventions d'équipement	78 400,00	5,75	Acquisition de biens (équipement nouvelle classe et véhicule)	173 501,00	12,72
Excédent d'investissement reporté	8 800,00	0,65	Dépenses imprévues (réserves libres d'affectation)	40 000,00	2,93
			Subventions d'équipement (tapis judo)	11 500,00	0,84
TOTAL RECETTES	1 364 158,00	100,00	TOTAL DEPENSES	1 364 158,00	100,00



AUTO-ECOLE LAMBERT

19, rue de Ham
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87 93 19 06

- 10 % de remise sur inscription
aux personnes demeurant à HAM, sur présentation du bulletin



Caves St Vincent

Vins en vrac
Vins en bouteilles

1, rue du Ruisseau
57880 HAM-sous-VARSBERG

Ets Nicolas

23, rue Principale
HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.02.05



*Chaussures - Bonneterie
Layettes - Sous-vêtements*

Voyez nos vitrines - Grand choix
Prix sacrifiés pour fin de série



AMBULANCES AGRÉÉES THIERRY

20, rue Abbé Cavelius
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.01.60



Rue de l'Eglise
57150 CREUTZWALD
Tél. 87.82.30.33
M. et Mme GRZEGORCZYK
Taxi : 87.82.37.52

PERMANENCE ASSURÉE
24 heures sur 24

*Toutes distances
même à l'étranger*



*Salon
Marlène
Coiffure Dames*

15, rue de la Gare
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.10.36

ASSURANCES AUTO
TARIF SPECIAL Jeune conductrice
Permis récent

Elio FABINI

Assurances toutes branches - 3, rue de Brest
57880 HAM-sous-VARSBERG (derrière pharmacie)
Tél. 87 93 06 05

Boucheries réunies

HENN & KIEFFER

Charcuterie maison - Viande de 1^{er} choix
Qualité fraîcheur

17, rue de l'Eglise - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Signé :
Votre marchand de bifteck "tendre"

Les grandes décisions du Conseil Municipal en 1989

Séance du 21 janvier 1989

- Le maire a fait part aux conseillers d'une demande de subvention du judo-club qui a décidé d'améliorer la superficie du tatami afin de permettre l'accueil de compétitions régionales. Ce tapis de 300 m² a jusqu'à présent été réalisé grâce à la participation aimable des clubs voisins de Merten, Creutzwald, etc. Il s'agit donc d'acheter 100 m² de tatami, soit cinquante éléments pour un total de 28 840 F. Le plan de financement du club comprend une subvention de jeunesse et sports de 11 536 F.
- Autre grand sujet de préoccupation, les travaux des rues des jardins et de la forêt. Ceux-ci devaient démarrer le 10 janvier, mais l'entreprise, occupée à la finition d'autres chantiers a repoussé cette date au 30 janvier.

Les travaux prévus seront complétés par la pose d'une nouvelle conduite d'eau potable. D'un diamètre de 100 mm, cette canalisation en PVC joindra la rue de la gare à la rue de la forêt, ce qui évitera plus tard d'ouvrir la route en cas de nécessité. En effet, à partir du carrefour rue de la forêt-rue des jardins, la canalisation se trouve sous le trottoir. Les PTT profiteront de l'occasion pour enterrer leur réseau et une gaine sera prévue pour la future télédistribution.

Séance du 2 mars 1989

- La séance du conseil municipal a été marquée par l'intervention de M. MAILLARD, technicien à Télédiffusion de France, chef de la section réception à Luttange. M. MAILLARD exposa tout d'abord les différents systèmes installés dans la région : le 40 VHF, le 40 UHF et Visiline. Ces systèmes permettent de capter jusqu'à 40 chaînes et présentent des différences au niveau de la souplesse de l'utilisation. Un sondage pour déterminer les demandeurs devra être entrepris en premier lieu afin de construire le projet dans les meilleures conditions.
- Le conseil municipal a autorisé le maire à signer la commande d'un montant de 68 869 F pour le remplacement de la conduite d'eau de la rue des jardins. Ces travaux seront confiés à l'entreprise HANTZ titulaire du marché de grosses réparations de ce secteur.
- Sur le plan sportif, le conseil municipal a été saisi d'une demande de subvention pour l'agrandissement du tapis de judo par le club local. Il est décidé une participation du même montant que celui accordé par le Conseil Général. Cet apport permettra au judo-club de fonctionner avec 200 m² de tatami, minimum obligatoire en compétition. La décision du Conseil Général étant attendue pour le mois de juin, un préfinancement pourra intervenir. Le maire a également fait part aux conseillers de son entrevue avec le délégué de jeunesse et sports au sujet de la salle de judo. Une prise en compte des demandes de subvention pourrait être accordée pour 1990.
- Pour conclure la dernière séance du mandat, M. GLAVAC, premier adjoint a exposé le bilan de la gestion des six dernières années. M. ALBRECHT a rendu hommage aux conseillers qui mettent fin à leur activité municipale, soulignant la disponibilité dont ils ont fait preuve et les services rendus à la commune.

Séance du 19 mars 1989

- Le conseil municipal de Ham formé de 23 membres a été appelé à élire son maire et ses adjoints dimanche matin. M. Joseph ALBRECHT, maire sortant et doyen de l'assemblée a ouvert la séance, un seul conseiller, absent, avait donné procuration. M. Jean-Luc MULLER, le plus jeune conseiller a tenu le poste de secrétaire du bureau de vote. Avant le début des élections du maire et des adjoints, M. ALBRECHT a tenu à remercier publiquement les électeurs, rappelant la large majorité (70%) qui s'est dégagée pour la liste Avenir de Ham. Cependant, il fit remarquer que les élus du 12 mars étaient les élus de toute la population et que la nouvelle équipe devait se mettre au travail sans attendre. On procéda ensuite à l'élection du maire : M. ALBRECHT, seul candidat emporta la totalité des suffrages moins une voix. M. Guido BOUTTER assumera la tâche de premier adjoint, les autres postes d'adjoints revenant à MM. Erwin SKWERES, Antoine DOHR, Raymond SIKORSKI, François URBAYS et Christian DONADEL.

Séance du 28 mars 1989

- Cette séance du conseil municipal a été l'occasion de l'étude du compte administratif 1988. Il présente dans la section de fonctionnement, des dépenses pour un montant de 4 545 912 F, et des recettes pour un montant de 5 000 226 F. En investissement les dépenses s'élèvent à 1 572 354 F et les recettes à 1 581 154 F. Soit un excédent total de 463 113 F. Le compte a été approuvé à l'unanimité.
- Les services techniques seront bientôt dotés d'un nouveau véhicule. La réparation de l'ancien serait trop coûteuse. Le conseil municipal a donc autorisé le maire à commander aux établissements PIERRARD une camionnette diesel de type B70 de 3,5 tonnes de poids total en charge. Le prix de revient est de 151 570 TTC et l'ancien véhicule SAVIEM sera repris pour un montant de 8 000 F.
- Le montant des indemnités aux instituteurs non logés par la commune a été fixé à 7 350 F pour l'année 1989. Il est en augmentation de 5 %.
- Les différentes écoles de la commune se verront remettre chacune une subvention de 5 000 F pour financer en partie des voyages scolaires. Cette subvention remplace celle qui aurait pu être versée en cas de classe de neige.
- Le conseil municipal a également étudié les taux des différentes taxes payées par les habitants. Les bases d'imposition ayant été relevées de 2 % par les services fiscaux, il a été décidé de maintenir les différents taux au niveau de ceux de l'an passé ;
 - taxe d'habitation : 5,05 %,
 - foncier bâti : 3,65 %,
 - foncier non bâti : 25,55 % et
 - taxe professionnelle : 6,58 %.
- Les indemnités du maire et des adjoints ont été fixées sur la base d'une indemnité de maire et de quatre indemnités d'adjoints, comme par le passé. Une répartition pour l'équipe actuelle a donc été réalisée de façon que la somme globale soit équivalente à celle du mandat précédent.

Séance du 14 avril 1989

- La séance du conseil municipal a été presque entièrement consacrée à l'étude du budget primitif 1989. En préambule, le maire a commenté un tableau établi pour situer ce budget par rapport à la moyenne des communes de la même catégorie. Les dépenses de fonctionnement qui sont de 2 612 F par habitant pour les communes de 2 000 à 5 000 habitants représentent à Ham la somme de 1 698 F. Pour les frais de personnel (35,3 %), le budget 89 atteint presque la moyenne nationale de 37,4 %. Le décalage au niveau des intérêts de la dette est plus important puisque la moyenne de la catégorie est de 14,5 % alors qu'à Ham ces intérêts ne représentent que 5,4 %. Les annuités de la dette s'élèvent à 164 F par habitant contre 679 F pour les communes de même importance. La marge de manoeuvre est donc réelle. Au niveau des recettes, si la moyenne est de 3 057 F par habitant, dans la localité, elles ne représentent que 1 534 F alors qu'en matière d'épargne brute, le budget de Ham avec 17,1 % dépasse la moyenne des communes qui est de 14,6 % et même la moyenne nationale de 11,4 %.
- Le budget primitif s'équilibre en fonctionnement à 4 690 649 F. Les dépenses de cette section (3 886 524 F) autorisent un prélèvement de 804 125 F.
- En investissement, l'équilibre entre dépenses et recettes s'établit à 1 246 325 F. Pour les gros travaux de ce chapitre, il faut citer la voirie dans les rues des jardins et de la forêt (160 000 F), ainsi que la rue de Porcelette où un trottoir sera installé entre la glissière de sécurité et la rue des roses (84 312 F). La couverture de la cour de l'école mixte 2 est en voie d'achèvement et la mise en conformité électrique du groupe scolaire des Genêts sera réalisée cet été. L'acquisition du nouveau véhicule pèse également sur l'investissement (155 000 F). Ce budget prévoit en outre la réfection de l'église du centre et le remplacement d'une chaudière au groupe scolaire de la cité.
- Le budget assainissement s'équilibre en investissement à 798 452 F avec notamment la réfection de l'assainissement de la rue des jardins pour un montant de 587 564 F HT.
- Le budget 1989 a été approuvé à l'unanimité.

Séance du 5 juin 1989

- La séance du conseil municipal a débuté par une visite du maire et des élus dans les rues des jardins et de la forêt.
- Les travaux sont achevés et ce quartier du "Beckerspuhl" a pris un nouveau visage : la rue des jardins s'est élargie grâce aux caniveaux en forme de cuvette, la sécurité des enfants de la maternelle a été améliorée avec la confection d'un trottoir dans la rue de la forêt. La municipalité va entreprendre des tractations avec les propriétaires du terrain qui termine cette rue afin de régler une fois pour toutes le problème de parking et de circulation dans cette zone aux heures d'entrée et de sortie de l'école maternelle. A l'occasion de ces travaux d'assainissement, une conduite d'eau a été remplacée et prise en charge par le syndicat intercommunal pour un montant de 52 000 F.
- Toujours au chapitre des travaux, le maire indique qu'il a fait ajouter la réfection du bout de trottoir au niveau du cimetière lors des travaux rue de Porcelette. Ce nouveau trottoir dans cette rue permettra une meilleure sécurité des élèves du collège le long des passages pour piétons. D'autre part, le maire a demandé à la DDE de faire apparaître les bouches à clés du circuit d'eau ainsi que le relevage des avaloirs sur cette route.
- La mise en conformité électrique de l'école des Genêts va être entreprise pendant les vacances. Tous les circuits électriques seront refaits à neuf. Une subvention départementale a été accordée à hauteur de 48 % sur 90 806 F de travaux. Un projet de salle de judo est à l'étude. Cet équipement jouxtera le gymnase municipal et évitera les montages et démontages

incessants du tatami. Un subventionnement départemental est possible à hauteur de 33 % sur 378 000 F H.T.

- Autre projet suivi par la municipalité, la télédistribution par câble. Il est fait rapport des contacts qui ont eu lieu avec un responsable de Télédiffusion de France, l'organisme national chargé de la maîtrise d'ouvrage des réseaux. Trois solutions sont à envisager : le raccordement au réseau de Creutzwald, l'installation d'un réseau pour Ham seul ou alors un réseau regroupant plusieurs communes environnantes. Un premier chiffre estimatif de 5 MF a été annoncé mais une étude plus précise va aboutir dans les prochains jours.
- Il est rendu compte au conseil de l'organisation mise en place pour commémorer le cinquantième anniversaire de l'évacuation vers LUSSAC. Une marche vers Thiaucourt, une exposition et une plaquette marqueront cette manifestation. Le conseil municipal a étudié puis autorisé le maire à signer la convention d'utilisation des terrains de sport avec les différentes associations concernées. La nouvelle convention présente la particularité d'associer pour l'utilisation des équipements de football, le FC Ham et le SCCM.

Séance du 4 août 1989

- Le conseil municipal qui s'est tenu vendredi dernier sous la présidence du maire a décidé d'équiper les services municipaux de matériel informatique. Les besoins ont été analysés ainsi que la souplesse apportée par un tel équipement, notamment en matière de comptabilité. Un essai va être réalisé avec la prochaine facturation des ordures ménagères. Si les conclusions sont favorables, l'équipement définitif sera envisagé pour le printemps prochain.
- **Eglise paroissiale :** Suite à la visite de l'architecte des bâtiments de France, il est préconisé un crépissage total au sable et à la chaux. La couverture en ardoise devra être refaite et le clocher sera lavé. A l'intérieur, les carreaux de faïence seront débarrassés de la peinture actuelle. Le montant des travaux n'est pas encore connu et un nouvel appel d'offre sera nécessaire.
- **Travaux rues de la forêt et des jardins :** Le coût des travaux d'assainissement et de voirie dans ce quartier s'élève à 916 724 F TTC. La prévision était de 839 456 F soit une différence pour travaux imprévus de 77 268 F. La subvention départementale s'est élevée à 238 500 F. La confection du trottoir de la rue de Porcelette se monte à 76 701 F.
- **Travaux dans les écoles :** Les services techniques de la commune profitent des vacances pour réaliser divers travaux dans les établissements scolaires. Une douche a été montée à la maternelle des Genêts et le grillage de l'aire de jeu remplacé. La cour de la maternelle du centre a refait peau neuve et devrait présenter une pelouse parfaite en septembre. La mise en conformité électrique de l'école des Genêts est en cours. Les cages d'escaliers de cette même école seront repeintes pour la rentrée pour un montant de 33 774 F.

Séance du 15 septembre 1989

- A l'ouverture de la dernière séance du conseil municipal, présidée par le maire, c'est le câble qui a tenu le devant de la scène. M. Marcel KEMPSKI, directeur de la régie d'électricité de Creutzwald était venu répondre aux questions des élus concernant le câblage de la commune. M. KEMPSKI a tout d'abord procédé à une présentation des composantes d'un réseau tel que celui de Creutzwald. Contrairement à une télédistribution traditionnelle, le câblage va proposer de nombreuses applications dans un futur très proche.

Une très bonne qualité d'image bien sûr, et la nouvelle norme D2 MAC pour la partie télévision.

Mais l'originalité d'un réseau câblé réside également dans l'interactivité qui permettra des échanges dans les deux sens:

- relevé des compteurs d'électricité ou d'eau,
- surveillance à distance des locaux abandonnés pour les vacances,
- service d'intervention pour les personnes âgées...

Le raccordement de la commune de Ham au réseau de Creutzwald est tout à fait envisageable et la municipalité va se charger de chiffrer le coût d'une telle installation avant de lancer le plus rapidement possible une vaste consultation auprès de toute la population.

Un groupe d'élus va se rendre à Paris au Salon Antenne 89, afin d'y rencontrer des prestataires de service ainsi qu'un responsable de la mission câble.

- Le conseil municipal a ensuite débattu des points suivants :

- Réfection de chaussée :

Au programme départemental figurent la mise hors gel de la rue de Ham, de la rue de Creutzwald et l'aménagement du carrefour de l'Euromarché. Il y sera ajouté la portion de route comprise entre le garage WELSCH et la pharmacie. Les trottoirs seront à la charge de la commune. Les travaux sont programmés pour début 90.

- Remise en état de la station d'épuration :

Une subvention est demandée pour des grosses réparations à la station avec notamment la remise en état du poste de relevage et l'équipement de ce poste d'une nouvelle armoire de commande. Le montant des travaux est estimé à 46 460 F.

- Judo :

La commission des sports a proposé la réalisation d'une salle de judo. Le projet prévoit la construction d'une salle de 350 m², accolée au gymnase actuel. Cette aire comprendrait, outre la salle du tatami, un bureau, une salle de stockage et une salle de musculation. Les judokas continueraient à utiliser les vestiaires et douches actuels.

- Eglise :

Le projet de rénovation de l'église paroissiale se monte à 1 214 000 F. Il comprend la peinture intérieure, la couverture et le ravalement total des façades. Une subvention de 28 % est demandée pour le gros oeuvre et la réfection du toit.

- Travaux 90 :

La réfection de la chaussée rue de l'église jusqu'au carrefour de la rue de Boulay ainsi que celle menant à la forêt vont compléter le programme des gros travaux de l'an prochain.

Le montant total de toutes ces actions est estimé à 3 800 000 F.

- Aire de jeu :

Le conseil municipal note avec satisfaction les aménagements qui ont été réalisés à l'entrée de la forêt. Deux balançoires doubles ont été installées et un boulodrome réalisé à proximité. D'autres installations seront mises à la disposition des petits dans un proche avenir.

- Rentrée scolaire dans la commune :

170 élèves au centre, 166 à la cité dont 65 pour la maternelle du centre et 61 pour celle de la cité. Au collège, 438 élèves sont scolarisés dont 138 de Ham. Les écoliers des différents établissements représentent près de 20 % de la population totale.

Il est fait également le rapport des différents travaux qui ont été réalisés dans les écoles, soit par les services techniques, soit par les entreprises extérieures : mise en conformité électrique, peinture, réhabilitation d'aire de jeu... D'autres travaux comme la réparation d'une chaudière, la réfection du sol de la maternelle de la cité, l'isolation de conduites exposées devraient compléter la liste des priorités d'ici la fin de l'année.

- Limitation de vitesse :

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de limiter la vitesse des poids lourds à 45 km/h dans la traversée de la rue de Ham. Cette mesure mettra la commune en harmonie avec les voisins de Creutzwald qui ont procédé à cette limitation dans le même secteur suite à l'importance du trafic sur cet axe très fréquenté par les piétons.

Séance du 10 octobre 1989

- Le projet de salle de judo a constitué l'un des points forts de la réunion.

La salle sera construite en arrière du gymnase, au niveau de la chaufferie. L'aire d'entraînement aura une superficie de 290 m² et sera complétée par une salle de musculation, un bureau et une salle de stockage.

Les plans et l'étude technique seront déposés au Conseil Général pour la demande de subvention. Le montant total de la réalisation est estimé à 1 076 000 F HT.

Un emprunt sera nécessaire pour financer ces travaux.

- **Signalisation routière :**

Les services de l'équipement ont été chargés de revoir toute la signalisation dans la commune. Mais d'ores et déjà, le projet d'aménagement du carrefour de l'Euromarché est prêt.

Les travaux affecteront la rue de Ham entre les intersections avec les rues de Nantes et de St Malo.

La route comprendra trois voies dans la direction de la Houve et des feux tricolores pourront être installés ultérieurement si nécessaire.

Les travaux devraient débuter cette année encore.

- **Budget supplémentaire :**

Il présente assez peu de modifications par rapport au budget primitif.

En fonctionnement l'ajustement se monte à 54 609 F avec un prélèvement supplémentaire de 117 277 F qui est versé dans la section d'investissement.

Pour cette dernière section, l'ajustement s'élève à 117 833 F avec notamment un programme nouveau concernant des travaux à l'école des Genêts.

Le budget est adopté à l'unanimité.

- **Coupe de bois :**

Une coupe de nettoyage est prévue pour l'an prochain dans la parcelle n° 3.

Elle devrait produire 253 stères de feuillus.

Les frais de coupe s'élèvent à 29 000 F alors que le produit attendu est de 37 400 F.

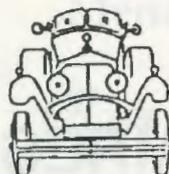
- **Bibliothèque :**

Il est fait part au conseil d'un projet de création d'une bibliothèque ouverte à tous.

Ce projet serait réalisé avec le concours de la bibliothèque départementale de prêt sous la forme d'une convention passée entre le Président du Conseil Général et le Maire.

Avant de prendre une décision le conseil municipal aimerait connaître l'impact d'une telle réalisation sur la population.

Un sondage par le biais des écoles élémentaires sera donc réalisé.



GARAGE BOUR chr.

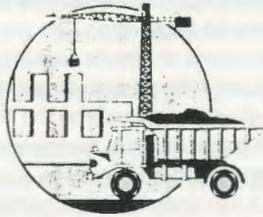
MECANIQUE - CARROSSERIE - DEPANNAGE
VENTES VEHICULES NEUFS et d'OCCASION

32, rue de Creutzwald - Tél. 87.82.03.75
57880 HAM-sous-VARSBERG

LIBON

Tous matériaux pour

TRAVAUX PUBLICS



CONSTRUCTIONS



PEINTURES

Zone Industrielle Fatima

Tél. 87.82.44.66 - Télex 860 299

57150 CREUTZWALD

Garage

Roland BASTIAN

Agent

PEUGEOT-TALBOT

IVECO

LIGIER



20, rue de Porcelette

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.14.46

*Vente véhicules neufs et d'occasion
Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie
Magasin pièces de rechange
Location véhicules utilitaires*

ENTREPRISE et NÉGOCIANT

CARRELAGES

SODIAMARS

SANITAIRES

37, rue du Barrois - B.P. n ° 40

57150 CREUTZWALD

Téléphone : 87.82.45.72

SIMET

SOCIETE
INTERNATIONALE
MONTAGE
ELECTRICITE
TUYAUTERIE

- Montage France, Etranger
- Construction métallique
- Electricité - Tuyauterie

Siège social et usine :

Route de Boulay

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.71.42

Télex : SIMET HV 930331 F

Le câble

Notre société étant devenue une société d'images, chacun de nous souhaite désormais accéder selon ses goûts à de nouveaux programmes de télévision.

Nous nous sommes donc lancés dans l'étude de la réalisation d'un réseau câblé sur notre commune. La proximité de nos amis de Creutzwald, n'a fait que précipiter les choses. Mais voyons d'abord ce qu'est un **réseau câblé**.

Comme son nom l'indique, c'est un réseau reliant par câble une tête de réseau aux abonnés. La tête de réseau reçoit les signaux transmis soit par voie hertzienne, terrestre (antennes individuelles actuelles) ou satellite, soit par câble à partir d'un autre réseau ou d'un centre serveur, soit tout simplement délivrés par cassette. Elle les "réinjecte" ensuite dans le câble qui les distribue aux abonnés.

La solution adoptée par Creutzwald pour le transport des signaux électriques est celle du câble coaxial (deux cylindres coaxiaux de cuivre séparés par un isolant et entourés d'une gaine métallique).

Une réception simple

Le câble, cela veut dire pour l'abonné une ou plusieurs prises dans son logement, sur lesquelles il branche son téléviseur ou sa chaîne hifi.

Au cas où l'ancienneté du téléviseur ne permettrait pas de recevoir directement tous les programmes audiovisuels, il pourrait lui être proposé l'adaptateur nécessaire.

Une réception d'avenir

Le câble transporte jusqu'au domicile de l'abonné l'ensemble des programmes de TV et de radios FM, déjà disponibles ou à venir, qu'aucune installation individuelle ne pourrait recevoir.

Avec le câble, il sera possible d'offrir plus de 30 chaînes de TV provenant du monde entier, ainsi que la bande FM sans qu'il y ait de problèmes de normes.

Une réception meilleure

Le câble c'est la garantie d'une qualité constante, supérieure à celle qu'offre la solution individuelle.

Le câble reçoit en tête de réseau les programmes dans des

conditions techniques les meilleures qui permettent à tout abonné d'être assuré d'une excellente réception.

Une réception au meilleur coût

Un réseau câblé représente un très gros investissement dont la charge se répartit entre tous les abonnés. Ainsi le coût d'un tel équipement professionnel de très haute technologie devient pour l'abonné d'une dépense raisonnable.

Les conditions financières se présentent sous la forme suivante :

- Droit d'accès
- Abonnement mensuel

Où en sommes-nous à l'heure actuelle ?

Des contacts ont été pris avec de nombreux organismes concernés : la régie de Creutzwald tout d'abord mais également Télé-Diffusion de France, France-Télécom, Lorraine-Citévision, la Lyonnaise de Communication ainsi que des communes déjà équipées. Il semble acquis pour l'instant que notre futur réseau sera relié à celui de nos voisins de Creutzwald (21 chaînes pour l'instant). Nous devons verser la participation sur la tête de réseau en fonction de nos abonnés.

Des tractations sont en cours avec France-Télécom pour installer le réseau de transfert dans les gaines PTT déjà en place, ce qui éviterait des travaux de génie civil fort coûteux.

TDF a fait une étude sommaire, afin d'estimer le coût de la construction. Le montant est de 4 405 990 F TTC mais ne comprend pas le prix du raccordement des abonnés et la cohabitation sur les supports EDF et PTT. Un emprunt sur 10 ans de 3 700 000 F serait nécessaire à la réalisation d'un tel équipement, soit une dépense totale, frais financiers inclus, de 7 684 705 F. L'étude a été calculée sur la base de 900 foyers soit un prix à la prise de 8 600 F HT environ, raccordement aux abonnés non compris. En l'état actuel des hypothèses avancées, pour construire le réseau avec 400 abonnés au départ (44 % de raccordés), le droit de branchement devrait se situer entre 2 400 et 3 000 F alors que la redevance mensuelle serait identique à celle de Creutzwald : 90 F. Il est certain que ces chiffres sont tributaires du taux de pénétration au départ (400 raccordés seraient souhaitables la première année).

VENEZ CHOISIR UNE LAINE DANS LA GALERIE MARCHANDE
EN AVANCE SUR L'EPOQUE



TOYOTA



MACHINE A COUDRE ET A TRICOTER
REPARATION TOUTES MARQUES

EUROMARCHE
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.21.43

Menuiserie - Ebénisterie

André VANI

TOUS TRAVAUX SUR MESURES

24, route de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.06.06

Commémoration de l'exode

En cette année anniversaire de la révolution et de l'exode, nous nous devons de faire quelques manifestations pour raviver dans la mémoire des habitants ces faits marquants.

Le rappel du bicentenaire de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen fut l'objet de la plantation de l'arbre symbolique de la liberté (voir photographie dans ce bulletin).

Pour le cinquantenaire de l'évacuation, la commission culture et loisirs du Conseil Municipal aidée de quelques bénévoles, a participé activement à célébrer ces faits encore vivants pour beaucoup de nos habitants.

Des organismes spécialisés comme le centre d'action culturelle de Saint-Avold, la maison culture frontière à Freyming-Merlebach, Confluence à Sarreguemines ont célébré cette période au niveau régional, avec beaucoup de savoir faire et de moyens.

Pour notre village, tout a commencé au mois d'avril pour lancer une enquête de la mémoire collective et une recherche de documents



Exposition photo (15.8.1989)

auprès de la population. Ce travail a abouti à la publication d'un fascicule d'une cinquantaine de pages "Explique nous l'exode", encore disponible à la mairie, et à une exposition photo. Cette présentation de documents s'est faite en deux temps.

Le 15 août d'abord dans une salle de l'ancien CEG avec de nombreux documents d'archives, puis le 10 septembre dans la salle paroissiale avec une projection d'un film sur l'exode. Cette exposition a connu "un beau succès" comme le souligne M. HAAS dans un article paru le 8.10.89 dans "l'ami des foyers chrétiens".

Pour le week-end du 15 août, une délégation de nos amis lussacois a tenu à se joindre à nous pour donner tout son éclat à cette commémoration. Ce fut l'occasion d'une cérémonie aux



Accueil à la mairie (14.8.1989)

monuments aux morts et d'une excursion à Thiaucourt, ce qui a permis de suivre l'itinéraire de septembre 1939 jusqu'à son embarquement par la SNCF.

Pour terminer, les 16 et 17 septembre une poignée de courageux est repartie sur la trace de nos anciens en faisant une randonnée pédestre de 50 km jusqu'à Pournoy-la-Grasse. Cette marche commémorative a permis, dans une ambiance formidable, de voir ce qu'ont pu souffrir nos habitants lors de ce que nous avons appelé "la grande ballade".

Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidé à réaliser ce projet, ils ont permis de montrer, s'il fallait encore le démontrer, qu'avec un peu de moyens et beaucoup de bonne volonté, des manifestations de culture et loisirs peuvent être menées à bien.



La "Grande ballade" (16.8.1989)

Chers Clients,

*La Direction, l'Encadrement et le Personnel
d'EUROMARCHE Ham-sous-Varsberg*

*vous présentent leurs Meilleurs Voeux
pour l'année 1990*



**HAM-
SOUS-
VARSBERG**

Tél. 87 93 25 11
du lundi au samedi
de 9 à 21 h

EUROMARCHE
D'ABORD VOUS RENDRE SERVICE



PARKING
GRATUIT



ESSENCE
GAZOLE



CAFÉTÉRIA
SALON DE THÉ



TRAVAUX
PHOTO



RETOUCHES
GRATUITES



S.A.V.



OS



EUROMARCHE
CARTE
OUVERTURE



Aspects de la vie scolaire



Carnaval à l'Ecole Maternelle



Saint-Nicolas en visite dans les écoles



En classe de neige dans les Vosges



Le sport à l'école c'est l'USEP



*Apprendre la rue
avec la
Prévention routière*

*Le Recteur MESLIAND
a planté l'arbre de la liberté
au Centre technique*



Le clocher et son horloge

Que l'on vienne de l'Est ou de l'Ouest, on aperçoit sa haute silhouette qui domine la vallée de la Bisten. L'histoire de notre clocher est bien longue et, depuis le début du Moyen-Age, nombreux sont nos ancêtres qui passèrent sous son porche.

Il est déjà question de HAMPS au XIIème et HAMS SOUS WARNESPERCH au XIIIème siècle, et à la fin du XVIIIème siècle, on peut noter une réfection de la charpente du clocher. Lors de la délibération du conseil municipal du 23 frimaire an IX de la république (14 décembre 1800) on parle de la charpente et il y est également question de cloches (sujet que nous développerons dans un prochain bulletin).

Texte tiré des archives :

Le conseil municipal s'émeut de la dilapidation de l'argent par le comptable, argent résultant (200 frs) de la coupe des quatre plus forts chênes dans le bois communal. Deux des chênes devant servir à la confection de la charpente du clocher. Mais le comptable en a disposé autrement en échangeant ces chênes contre d'autres de moindre valeur et en s'arrangeant avec le charpentier.

Le conseil ne voyait dans cette oeuvre qu'un marché de cabaret occasionné par un tiers au détriment de la commune.

Dans la séance du 10.6.1866 le conseil municipal estime que les libéralités faites au conseil de fabrique par le curé CAVELIUS sont de véritables donations et consistent en des fonds qui rapportent beaucoup de revenus. Il estime donc que ces revenus doivent servir à la conservation du "bien saint".

La fabrique va donc employer ces fonds à l'agrandissement de l'église vers 1875 et à la modification du clocher.

L'ancien clocher voit sa fin au début du XXème siècle.



Précédemment, il y avait un projet pour le rehausser, ce projet a été abandonné car le soubassement n'était pas assez solide pour supporter le poids de quatre cloches. Comme le conseil de fabrique pouvait assumer les frais occasionnés par la construction d'un nouveau clocher, le conseil municipal donne donc son accord pour une nouvelle construction le 21.1.1905.

Pour financer ce projet, le conseil de fabrique vend 3 titres de 192 frs le 9.4.1905, puis fait un emprunt à la Caisse Mutuelle. Cet

emprunt de 7 000 marks à 7 % est payable en 3 ans dès 1907. Ce nouveau clocher est achevé en 1909, le conseil municipal demande au maire de s'occuper de l'acquisition d'une horloge en liaison avec le conseil de fabrique. En juin 1910, on assure le nouveau clocher, les nouvelles cloches et le presbytère contre l'incendie.

Malgré sa grandeur notre clocher souffre :

- en 1926 M. Jean BOUR ferblantier, est chargé de la réparation des cheneaux de la toiture pour la somme de 2 682 frans. Il récupère 558 francs pour le vieux matériel.

- en 1937 le conseil municipal après accord du conseil de fabrique et de M. le curé CUNY décide de faire installer une sirène en haut du clocher.

- de 1971 à 1977 on y réalise quelques travaux :
- la remise en état du paratonnerre pour 3 000 francs
- le traitement de la charpente pour 15 000 francs (1/2 conseil de fabrique - 1/2 municipalité)

Fin 1986, d'importants travaux de rénovation ont lieu.

Le clocher vétuste étant devenu un danger pour les paroissiens, il devient urgent d'en refaire la toiture.

Le conseil municipal, soucieux de la sécurité des habitants et conscient de la préservation du patrimoine décide de prendre en charge la rénovation de cet édifice, au nom de toute la population.

Ont participé à cette rénovation :
Ent. EISENBARTH (Petite Rosselle)
Ent. VANI (Ham-sous-Varsberg)
Architecte FESTOR (Ham s/s Varsberg)

Le coût des différents travaux s'élève à 360 247 francs prélevés sur les fonds libres de la commune.

Le clocher est la partie la plus élevée de l'église, refuge des cloches, du coq et de l'horloge.

Ces accessoires avaient beaucoup d'importance pour nos ancêtres.

De tout temps, le clocher de Ham du haut de ses 48 m, est resté au centre du village et a été une des préoccupations de nos chers aïeux,

qui n'ont eu de cesse de vouloir l'embellir pour la bonne marche de leur vie quotidienne.

Comme le clocher, l'horloge a joué un rôle important dans le quotidien du XIXème siècle.

La première horloge, dont nous avons retrouvé la trace, remonte à la monarchie de juillet sous Louis-Philippe.

En effet les réunions du conseil municipal du 4 février et du 12 avril 1838, nous rappellent l'importance de l'horloge à cette époque :



Photo de l'église fin du 19ème siècle

Réunion du 4 février 1838 :

"Le maire a déclaré la séance ouverte et a proposé aux membres réunis que les administrés ne cessent de le prier depuis plusieurs années d'installer une horloge sur le clocher communal au vu et dans l'intérêt de toute la commune. Achat très urgent, attendu que la population de cette commune est de 936 âmes et que les trois quarts des habitants n'ont point d'horloge à la maison.

Le maire a en outre annoncé aux membres réunis que plusieurs des plus notables dans cette commune lui ont offert en secret une somme de 250 francs pour être employée à l'achat de ladite horloge.

Le conseil municipal après avoir entendu les propositions ci-dessus mentionnées en a été très satisfait et a déclaré qu'il est d'accord et consentant, qu'il soit fourni une horloge communale à ladite commune pour une somme de 600 francs et que le maire de ladite commune soit autorisé par monsieur le préfet pour l'achat de ladite horloge. L'horloge ci-dessus mentionnée sera payée sur les revenus de la commune.

A savoir :

La commune a une pièce de pré de la contenance de 5 hectares qui a toujours servi de paturage aux troupeaux communaux, le revenu de ce pré servira au paiement de l'horloge".

Réunion du 12 avril 1838 :

En vertu de l'autorisation de Monsieur le préfet de la Moselle en date du 19.3.1838, nous, maire de HAM SOUS VARSBERG, d'une part et Jean SCHEIDT horloger, d'autre part, demeurant à Buding, sommes convenus de faire le traité suivant, à savoir : Moi, Jean SCHEIDT m'engage de construire pour ladite commune de Ham s/s Varsberg, une horloge en cuivre.

Cette horloge a égréné ses heures pendant des décennies.

On reparle de l'horloge au cours des réunions du conseil municipal du 12.12.1909.

L'ancienne horloge ne peut plus être installée dans le nouveau clocher et on se met en relation avec l'horloger strasbourgeois UNGERER.

L'horloge aura un remontoir journalier et sera munie de quatre cadrans. Ainsi les travailleurs des champs et les mineurs qui doivent être ponctuels à leur poste seront à l'heure.

Le montant de cette horloge est évalué à 2 400 marks dont - 1/3 à la charge de la commune - 1/3 à la charge du conseil de fabrique - 1/3 en subvention.

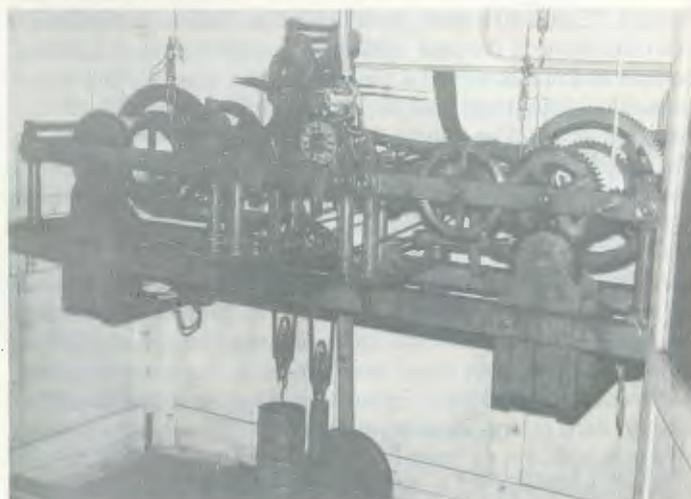


Photo du mécanisme de l'horloge datant de 1910

Le 12 juillet 1910, le conseil municipal est informé que la subvention sera de 400 marks au lieu des 800 prévus car l'horloge est jugée trop chère. Le conseil municipal argumente que la population a augmenté et que le village est très étiré, qu'il y a eu ouverture d'un nouveau puits de mine, etc... et fait une nouvelle demande.

Le 20 août 1910, l'horloge est livrée pour 2 250 marks pour le montage 250 marks
TOTAL 2 500 marks

qui sont financés par :

- 800 marks conseil de fabrique
- 200 marks sous-préfet (kreis président)
- 400 marks de subvention
- 1 100 marks sur l'emprunt du lavoir qui est en construction.

Quelques 20 ans plus tard en 1933, on peut relever dans la séance du 8 avril : *Le cadran de l'horloge est rouillé de telle manière qu'il est impossible de lire l'heure.*

Une somme de 875 frs est votée par le Conseil municipal pour l'acquisition de cadrans avec aiguilles. Les quatre cadrans furent encore changés en 1986.

Notre clocher nous renseigne sur l'heure de la journée par son horloge et ses cloches, son coq nous indique la direction du vent. Il constitue par toutes ces informations la première station météorologique des environs.

Venant de toute part, les habitants de Guerting, de Varsberg, de Diesen, de Porcelette, aperçoivent le coq, le seul à tourner en restant toujours à la même place, en haut de notre clocher.

Êtes-vous un client exigeant?

Vous avez raison d'être exigeant. Découvrez les 7 privilèges de la Carte Exigence

Des garanties et services exclusifs sur 9 modèles



STIHL
N° 1 Mondial

Société d'Exploitation des

Ets Erwin BOURG

Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 Francs

68, rue de Carling - 57490 L'HOPITAL
Tél. 87.93.55.40

Le mot du curé

Dans une petite ville de Moselle (8 000 habitants), à l'occasion du Nouvel An, à l'apéritif offert par la municipalité, le curé est présent. Il aime y aller, car il y rencontre des personnes qu'il ne voit guère dans son église, les dimanches. Très vite, les notables s'agglutinent autour de lui : notaire, pharmacien, médecin, grands commerçants... Les conversations vont bon train et l'éternelle question fait surface : l'Eglise et l'argent, les richesses du Vatican, les nombreuses propriétés du Diocèse de Metz, les quêtes qui vont dans les poches des curés, etc... Le notaire est tout surpris d'apprendre qu'aucune quête n'est pour le prêtre !

Alors qu'en est-il en réalité ? Quelles sont les ressources du Vatican, d'un Diocèse, en l'occurrence celui de l'Eglise n'a rien à cacher ; elle est pour la transparence. Mais les idées préconçues et les légendes ont la vie dure !

Le Vatican est un territoire de 44 ha à Rome où réside le pape et où se trouvent les bureaux nécessaires à l'administration de l'Eglise Universelle. Près de 3 000 personnes y travaillent, qu'il faut payer. Les Etats, pour payer leurs serviteurs (les fonctionnaires), prélèvent des impôts, non l'Eglise. L'Eglise vit de la générosité des fidèles : dons et legs. Ainsi les quêtes de Noël dans notre diocèse sont pour le denier de Saint-Pierre (le Vatican). Début mars 1988, la commission des finances du Vatican, composée de 12 cardinaux de tous les pays s'est réunie durant toute une semaine. La conclusion est simple : un déficit de 56 millions de dollars (361 millions de francs) en 1986. Et probablement 77 millions de dollars (461 millions de francs) en 1987...

Voir Républicain Lorrain 7/3/88... Ce déficit est surtout causé par la création du temps de Paul VI, à la suite du Concile de nouveaux services, indispensables à l'apostolat de l'Eglise dans notre monde moderne ! Le remède proposé par les cardinaux ? Faire encore plus appel à la générosité des Catholiques. Nous devons aider le pape dans l'administration de l'Eglise Universelle. Il y va de l'expansion de l'Evangile.

Et le diocèse de Metz ? Que de gens sont convaincus et croient à la légende des 99 fermes, dont l'évêché serait propriétaire ! D'où vient cette légende et ce nombre "99" ?

La vérité est toute autre : l'évêché de Metz est en déficit. Pour y remédier, Mgr Schmitt en 1984 a décidé : 1/3 des quêtes de

mariages et d'enterrements est à verser à l'évêché et les 2/3 restant à la paroisse. Le diocèse est notre affaire à tous et nous devons l'aider financièrement.

Et quel est le budget d'un diocèse ? C'est assez maigre. Ainsi, un diocèse de 500 000 habitants et de 300 prêtres environ a un budget moyen de 17 millions de francs. Ce qui représente grosso modo les ressources d'une petite ville de 8 000 habitants !

Qu'en est-il des paroisses ? Vous le savez, elles vivent de la générosité des fidèles : quêtes, kermesses, etc... Bref de ce que donnent les paroissiens. Cet argent est administré par le Conseil de Fabrique dont seuls le Président et le Trésorier ont la procuration.

Le budget de la paroisse est réellement géré par le Conseil de Fabrique et nullement par le curé comme le croient encore beaucoup de gens.

L'Eglise n'est pas une entreprise ou une agence. Sa mission est uniquement d'ordre spirituel et non temporelle. Mais pour remplir sa mission spirituelle, elle a besoin de moyens temporels : lieux de culte qu'il faut chauffer et éclairer, etc... et pour cela il faut de l'argent. C'est une vérité de bon sens. Pour elle, l'argent n'est qu'un moyen, l'essentiel est ailleurs :

ANNONCER JESUS-CHRIST ET SON MESSAGE D'AMOUR.



INTERFLORA

**JUMBO FLEURS
MARTINE**

Centre commercial
EUROMARCHE

Tél. 87.93.31.30
57880 HAM-sous-VARSBERG

Boulangerie - Epicerie

WEINLAND Frères

14, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.06.59

**TABAC - PRESSE
DROGUERIE - PAPETERIE**

YVONNE

17, rue Principale
57880 HAM-sous-VARSBERG

Tél. 87.82.53.38

État civil

MARIAGES

AUBERTIN Martial François et MAURER Barbara (06.08.88)
 BALSANO Giacinto et CONRAD Françoise (06.08.88)
 BESSON Jean-Marc et REMY Esther (01.07.88)
 BOCQUET Frédéric et MIKOLAJSKI Nadine (03.12.88)
 BOUTTER Raphaël et EIBES Carole (26.11.88)
 FONTE Giovanni et BOUADJAMA Nora (13.08.88)
 GIRALDO Dominique et GRECO Rosa (14.05.88)
 HENN André et TARALL Sabine (02.07.88)
 MAUER Lucien et DE LA CRUZ GARCIA Guillerma (08.03.88)
 MERCURIO Antonio et KIEFFER Sylvie (19.11.88)
 NEUMANN Jean-Jacques et SAUTER Monika (05.08.88)
 NEUSCH Eugène et EBERT Hildegarde (18.03.88)
 PISA Joseph et CHAPON Catherine (30.07.88)
 SACI Jean et KIEFFER Pierrette (13.02.88)
 SUSS Gilbert et DEGER Patricia (22.10.88)
 WENDEL Pascal et MICK Danielle (18.06.88)
 YANNOU Georges et METZ Marie-Josée (09.04.88)
 ZELUS Marc et HEIMBERGER Lydie (24.09.88)



NOCE D'OR 1988-1989

Michel WEINLAND - Victorine FISCHER (20.11.1938)
 Auguste KINTZLER - Germaine WEBER (05.06.1939)
 Charles WITTMANN - Marguerite BUMB (05.06.1939)

NAISSANCES

ALBRECHT Julie
 (02.03.88) - ALIBRAN
 Alexandre Marcel
 (17.08.88) - ARONICA
 Joséphine Fanny (21.10.88)
 DOHR Fabrice Antoine (05.05.88)
 DOYETTE Mandy (31.08.88) - GUYON Gaëlle (08.04.88) -
 JAMET Angélique Gabrielle (08.09.88) - KONIECZNY David
 (29.01.88) - MAYER Olivier (05.12.88) - OLSZAK Fanny
 (10.11.88) - PRIMC Anaïs (04.01.88) - PTAK Charlotte Monique
 (26.04.88) - RADOSEVIC Anaïs Désirée (21.07.88) - ROLLES
 Mélanie Caroline (02.02.88) - ROMMELAIRE Pauline Renée
 (28.09.88) - THIMM Candy (12.12.88) - TRIEST Vincent
 Pierre (19.08.88) - VANI Quentin (17.05.88) - WEISSREINER
 Julien Luc (14.11.88)



DECES

ALBRECHT Anne-Marie (17.03.88) - ANTUSIAK Joseph (20.11.88)
 - BURKHART Charlotte (13.03.88) - DAUMONT Jeanne (23.12.88)
 - KIEFER Anne (31.12.88) - LEYER Elisabeth (14.04.88) - LO-
 RENTZ Marie (14.01.88) - PANOT Pascal (21.08.88) - PIRC Jean
 (09.07.88) - POTEREK Léon (03.02.88) - ROFFE Stéphanie
 (13.03.88) - SCHLICK Yvette (04.02.88) - ULRICH Milda (11.04.88)
 - WAGNER Lucien (23.02.88) - WEBER Norbert (22.07.88)

FLEURS et

MANIERE



131, rue de Ham
 57880 HAM-sous-VARSBERG
 Tél. 87.81.63.12

*"Nous fleurissons toutes les circonstances de la vie"
 Deuil - Naissance - Mariage - Anniversaire - etc...*

GRAND CHOIX DE FLEURS SECHÉES

Guide des démarches administratives

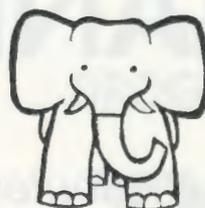
PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECE A FOURNIR	MODE DE REGLEMENT
EXTRAIT DE NAISSANCE	Mairie lieu de naissance	Indication des noms, prénoms, date de naissance	Gratuit (enveloppe timbrée)
EXTRAIT DE MARIAGE	Mairie lieu de mariage	Nom, prénoms, date et lieu de mariage	Gratuit (enveloppe timbrée)
EXTRAIT DE DECES	Mairie lieu de décès	Nom, prénoms, date du décès	Gratuit (enveloppe timbrée)
FICHE D'ETAT CIVIL	Dans n'importe quelle Mairie	Livret de famille	Gratuit
FICHE D'ETAT CIVIL NATIONALITE FRANÇAISE	Dans n'importe quelle Mairie	Carte Nationale d'identité française	Gratuit
DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE	Mairie du domicile	Noms, prénoms, date du mariage	Gratuit
CASIER JUDICIAIRE	Casier Judiciaire 44079 NANTES	Fiche individuelle d'Etat civil	Gratuit (enveloppe timbrée)
CARTE NATIONALE D'IDENTITE (valable 10 ans) (Pour une première demande ou en cas de perte et vol)	Mairie du domicile Délai délivrance 15 jours	2 photos - livret de famille ancienne carte - justification domicile + extrait de naissance	Timbre fiscal à 115 F
PASSEPORT FRANÇAIS (valable 5 ans)	Mairie domicile Délai 15 jours	2 photos - Carte d'identité justificatif domicile + photocopie C.N.I.	Timbre fiscal à 350 F
DUPLICATA PERMIS DE CONDUIRE	Retirer mairie imprimé puis s'adresser à la Sous-Préfecture	Liste des pièces à fournir dans l'imprimé	Se renseigner à la Sous-Préfecture
CARTES GRISES	Préfecture et Sous-Préfecture	Se renseigner à la Mairie	Dossier déposé en mairie
CARTE D'ELECTEUR	Mairie du domicile inscription pour l'année suivante	Justificatif domicile Carte Nationale d'identité ou passeport	Gratuit
COPIE CONFORME	Mairie	Original et photocopie du document	Gratuit
LEGALISATION SIGNATURE	Mairie domicile	Il faut signer en présence de l'employé mairie - Pièce d'identité	Gratuit
PERMIS DE CHASSE Pour les mineurs	Mairie domicile A la perception pour retrait permis	2 photos - 1 attestation assurance Attestation réussite examen Autorisation Prix sujet à modification en cours d'année	Permis national : 525 F Permis départemental : 131 F 140 F : timbre du Crédit Agricole

Boulangerie
MARGEOTTE

1, rue de la Gare

57880 HAM-sous-VARSBERG

Tél. 87.82.40.48



Restaurant
JUMBO Centre

Centre Commercial Euromarché
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.37.55

Traiteur - Plat à emporter - Mariage - Banquet

LIVRAISON

Guide des services

MAIRIE - 3, rue du Ruisseau - Tél. 87.93.02.10

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Les permanences en mairie :

M. Joseph ALBRECHT, Maire : mardi de 17 h à 18 h et samedi de 10 h à 11 h.

M. Guido BOUTTER, Adjoint : lundi et jeudi de 17 h à 18 h

M. Christian DONADEL, Adjoint : mercredi de 17 h à 18 h et lundi tous les 15 jours de 11 h à 12 h

M. R. SIKORSKI, Adjoint : lundi tous les 15 jours de 11 à 12 h

M. François URBAYS, Adjoint : vendredi de 17 h à 18 h

Services techniques : M. Antoine DOHR Adjoint - M. Erwin SKWERES Adjoint.

P.T.T. - 37, rue de la Gare - Tél. 87.93.02.00

Horaires d'ouverture des guichets :

- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

- samedi : de 9 h à 12 h

SAPEURS POMPIERS

HAM : Tél. 87.82.30.92 (chef de corps)

CREUTZWALD : 87.93.04.15

GENDARMERIE

Rue de la Gare - CREUTZWALD - Tél. 87.93.00.02

MEDECINS DU REGIME GENERAL

Dr Claude ALBRECHT : Tél. cabinet : 87.93.43.61
Tél. domicile : 87.82.31.00

Consultations : 19, rue de Ham
lundi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h
mardi, jeudi de 14 h à 18 h
un samedi sur 2 de 8 à 12 h

Dr Gustave ROLLES : Tél. cabinet : 87.93.43.61
Tél. domicile : 87.93.27.21

Consultations : 19, rue de Ham
mardi, jeudi de 8 h à 12 h
lundi, mercredi, vendredi de 14 à 18 h
un samedi sur 2 de 8 h à 12 h

MEDECIN DU REGIME MINIER

Dr Gilbert SPRUNCK : Tél. cabinet : 87.93.11.33
Tél. domicile : 87.93.11.33

Consultations : 101, rue de Ham

DENTISTE

Jean-Marie MULLER - 117, rue de Ham - Tél. 87.82.24.78

INFIRMIERE DU REGIME GENERAL

Mlle Valérie LOSSON - Tél. 87.82.56.01

PHARMACIE - BAUE - 10, rue de Creutzwald - Tél. 87.93.06.38

AMBULANCES

THIERRY - 20, rue Abbé Cavélius - Tél. 87.93.01.60

KIN - 23, rue de Ham - Tél. 87.82.63.10

TAXI THIERRY - Tél. 87.82.37.52

E.D.F. - G.D.F. - Tél. 87.57.36.06 - 87.57.35.87

SERVICE DES EAUX - Tél. 87.93.06.72

ECOLES

Ecole maternelle - rue de Creutzwald - Tél. 87.82.19.08

- du Centre, rue de la Forêt - Tél. 87.93.08.36

Ecole Mixte II : rue Principale - Tél. 87.82.00.54

Ecole Mixte I : rue du Ruisseau - Tél. 87.93.02.10

Groupe scolaire des Genêts : rue de Creutzwald - Tél. 87.93.07.18

Collège Mixte "Bergpfad" : Tél. 87.93.09.29

GRETA - Formation continue : Tél. 87.82.27.74

PAROISSES

HAM Centre : Abbé GUERBER - Presbytère - Tél. 87.93.02.31

Christ-Roi : Abbé MARIANI - Tél. 87.93.00.27

CREDIT MUTUEL - 27A, rue de la Gare - Tél. 87.93.02.03

LISTE DES ASSOCIATIONS DE HAM-SOUS-VARSBERG

Anciens combattants (Gilbert ALBRECHT - 87.93.64.34)
Ass. Sportive du Gymnase de Ham (Raymond SIKORSKI - 87.93.08.81)
Choeur d'hommes (Albert DORKEL - 87.93.69.83)
Chorale paroissiale Ste Cécile (François URBAYS - 87.93.57.77)
Club Canin (Roland SCHMITT - 87.82.57.57)
Club des jeunes (Philippe WEISSE - 87.93.52.42)
Club Epargne "Les Fauchés" (J. Claude BOUR - 87.93.58.24)
Club Epargne "Les Hamsters" (François DOHR - 87.93.64.96)
Club Tricot (Liliane SCHLOSSER - 87.82.44.05)
Football Club de Ham (Roger FILLER - 87.93.60.45)
Foyer culturel (J. Luc SLEBODA - 87.82.51.84)
Judo Club (René THOMAS - 87.93.14.82)
Sapeurs pompiers (Marcel PETAIN - 87.82.30.92)

Société des mineurs et travailleurs (Théo SCHNEIDER - 87.93.74.87)
Sporting Club Cité Maroc (Roland BIETTE - 87.93.44.04)
U.S.E.P. (Othon GLAVAC - 87.82.56.89)
Amicale des Parents et enseignants (J. Marc LANCELOT - 87.93.75.30)
Amicale des Sapeurs pompiers (Raphaël TERLIZZI - 87.93.78.64)

Vous avez ci-dessus un rappel des associations œuvrant dans le village. Si vous désirez participer à une de leurs activités, contacter leur président, il sera heureux de vous guider.
Signalons également ici, que nos prochains bulletins seront ouverts à la vie associative. Avis aux responsables s'ils ont un message à faire passer.
Renseignez-vous au comité de rédaction et faites-nous parvenir vos articles pour fin octobre 1990.

Crédit Mutuel

HAM-SOUS-VARSBERG **BISTEN et VARSBERG**

27A, rue de la Gare - Tél. 87.93.02.03

"J'ai trouvé la banque à qui parler"

OUVERTURE DES GUICHETS :

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 9 h à 14 h

*Vos revenus et salaires virés au Crédit Mutuel serviront
à régler vos dépenses et redevances :*
Tél. - E.D.F. - EAU - LOYER - Etc...

*Faites confiance au Crédit Mutuel pour vos dépôts
il vous fera confiance pour vos prêts*

A VOTRE DISPOSITION :

COMPTES COURANTS - DEPOTS
LIVRETS D'EPARGNE - EPARGNE LOGEMENT
CARTES
PRÊTS
CONSEILS FISCAUX (bilan fiscal informatisé)
PLACEMENTS (bourse, etc...)
ASSURANCES
VOYAGES